



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

132^{ème} Assemblée de l'UIP

Hanoï (Viet Nam), 28 mars - 1^{er} avril 2015



Commission permanente
des Affaires des Nations Unies

C-IV/132/A.1
7 janvier 2015

Projet d'ordre du jour

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 131^{ème} Assemblée de l'UIP à Genève (octobre 2014)**
- 3. Débat interactif à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de l'Organisation des Nations Unies**

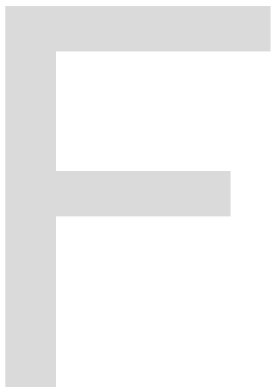
La discussion permettra une évaluation globale des réalisations de l'Organisation des Nations Unies et des défis relevés par la principale organisation multilatérale du monde au cours des soixante-dix années écoulées depuis sa création. L'ONU est-elle "adaptée à sa finalité" au vu des nombreux défis que connaît le monde ? Que faut-il à l'ONU pour remplir sa mission et son mandat avec plus d'efficacité ?

Points de discussion : relation entre l'ONU et d'autres forums multilatéraux tels que le G20; impact des médias sociaux qui favorisent les conversations directes entre citoyens du monde entier; question en suspens de la réforme du Conseil de sécurité, principal organe de l'ONU ayant une influence directe sur les affaires du monde.

- 4. Examen des missions de terrain organisées par l'UIP pour étudier l'interaction entre les équipes de pays des Nations Unies et les parlements nationaux**

Les parlements sont en mesure de renforcer l'appropriation des processus de développement par les pays, d'atténuer les tensions politiques et de fournir des commentaires sur le travail du système des Nations Unies dans les différents pays. L'interaction entre les parlements nationaux et les équipes de pays des Nations Unies constitue un important pilier de la participation des parlements au travail de l'ONU telle que la conçoit l'UIP.

Le débat s'appuiera sur la mission de terrain effectuée au Viet Nam en 2009 : des parlementaires et des responsables de l'ONU discuteront de la façon dont ont évolué les relations entre le parlement et l'équipe de pays des Nations Unies. Des parlementaires des autres pays ayant fait l'objet de missions de terrain de l'UIP sur cette question (Haïti, Sierra Leone, Tanzanie, Monténégro, Albanie, Côte d'Ivoire et Ghana) seront invités à intervenir et à rendre compte de l'expérience de leur parlement vis-à-vis des équipes de pays des Nations Unies.



5. Evaluation des capacités institutionnelles des parlements à intégrer les prochains Objectifs de développement durable (ODD) dans leurs travaux

Quelles sont les principales mesures à prendre par les parlements pour s'assurer que la politique gouvernementale est en phase avec le plan d'ODD et que ce point est bien contrôlé ? La prise en compte des ODD par des politiques et des allocations budgétaires appropriées risque de poser des problèmes, les capacités des parlements étant très variables.

Ce débat se nourrira des enseignements tirés des OMD et en particulier des études de cas réalisées par l'UIP sur des structures spécialisées de type commissions, groupes parlementaires et équipes spéciales ayant contribué à la coordination du travail parlementaire. L'équipe spéciale OMD de l'Indonésie sera évoquée. On discutera de processus clés tels que la loi de finances et la préparation de plans nationaux pour la mise en œuvre des ODD.

6. Elections au Bureau de la Commission permanente

La Commission pourvoira les postes vacants au Bureau sur la base des candidatures proposées par les groupes géopolitiques.

7. Divers